

Vision : En partenariat avec les parents et la communauté, l'équipe-école vise le développement des jeunes citoyens instruits et responsables, prêts à relever les défis qui les attendent et à vivre ensemble dans l'ouverture et la différence.

Mission : À l'école l'Oiseau Bleu, l'élève développe des compétences qui favorisent sa réussite au quotidien.

Conseil d'établissement

École l'Oiseau Bleu
Réunion du 21 juin 2022 à 18h45
Salon du personnel
Procès-verbal

Parents	Personnel de l'école	Communauté
Nathalie Chainey Élizabeth Crytes Stéphanie Groulx Catherine Martel Véronique McCuaig Catherine Ouellet Éliane Perron	Marc Beaudoin-Fortin Véronique Delisle Line Ladouceur Carole Lafrance Anne-Marie LeBlanc Rhéal Loyer Catherine Rolland Judith Trudel	Olive Kamanyana

Membres absents : Stéphanie Robinson et Olive Kamanyana

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à 18h48.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
Proposé par M. Rhéal Loyer

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/1

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai et suivis ;
Proposé par Mme Line Ladouceur

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/2

Suivi de la résolution par courriel pour la sortie de fin d'année des maternelles au Cinéma 9.

Proposition adoptée à l'unanimité
C21-06-2022/1

4. Parole au public ;
 - aucun public

DOSSIER D'APPROBATION

5. Prévision budgétaire 2022-2023 ;
Madame Trudel nous présente les prévisions budgétaires.
Proposé par Mme Élisabeth Crytes

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/3

6. Fonds à destination spéciale « Ristourne de taxes et autres résiduels de projets » ;
Le résiduel de la ristourne de taxes ira à 100% dans le fonds à destination spécial pour l'aménagement de la cour.
Proposé par M. Marc Beaudoin-Fortin

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/4

Le résiduel du budget de l'O.P.P. ira à 100% dans le fond à destination spécial pour les activités pour les élèves.
Proposé par Mme Stéphanie Groulx

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/5

7. Règles de fonctionnement SDG 2022-2023 (amendement) ;
Monsieur Loyer nous informe que les frais de garde passeront de 8,55 \$ à 8,95 \$ par jour pour un élève qui fréquente le service de garde à temps plein et les frais pour une fréquentation sporadique seront de 4,47 \$. Les frais pour des relevés fiscaux supplémentaires seront de 5,80 \$ et s'il y a des chèques sans fond les frais seront de 23,19 \$
Proposé par Mme Catherine Rolland

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/6

8. Planification des activités au service de garde 2022-2023 ;
Monsieur Loyer nous présente la programmation pour les activités qui se dérouleront durant les journées pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023. Monsieur Loyer nous explique qu'il n'y a pas d'activités à l'extérieur de l'école puisque celles-ci augmentent considérablement les frais demandés pour l'activité.
Proposé par Mme Élisabeth Crytes

Proposition adoptée à l'unanimité
RÉ 21-06-2022/7

9. Effets scolaires 2022-2023 ;
Madame Trudel nous présente la liste des effets scolaires par niveau pour l'année 2022-2023.
Madame Martel se questionne sur le montant (30,00 \$) demandé en 6^e année pour le matériel reproductible (écrit, dessine, découpe). Madame Martel mentionne que seulement les copies où l'élève doit écrire peuvent être chargées aux parents. Madame Martel suggère qu'il serait intéressant d'avoir des outils pour faire l'analyse des coûts réels pour le matériel reproductible. Monsieur Beaudoin-Fortin suggère de descendre le coût à 25,00 \$ puisque pour l'an prochain l'équipe-école de 6^e année demande l'achat de cahiers en mathématique contrairement à l'année en cours et que le montant pour le matériel reproductible n'a pas été modifié, donc la liste est modifiée avec approbation de l'équipe-école frais de matériel reproductible pour les 6^e année passera de 30,00\$ à 25,00 \$. Suivant la discussion sur les montants demandés pour le matériel reproductible, un suivi est suggéré l'an prochain avec l'équipe-

école afin de trouver des alternatives et faire de la sensibilisation.

Proposé par Mme Anne-Marie LeBlanc

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/8

10. Activités et levées de fonds ;

Madame Trudel nous informe qu'il y aura un projet pilote l'an prochain pour faciliter les paiements pour les parents. Madame Trudel nous suggère de faire une campagne de financement l'an prochain avec la compagnie Humeur pas avec le chocolat, mais avec les autres types de produits qu'ils offrent puisque la coordination de la levée de fond est simple pour l'équipe-école. Madame Rolland suggère d'en rediscuter avec l'équipe-école l'an prochain et madame Martel en discutera avec les membres de l'O.P.P. Approbation d'un BBQ en début d'année l'an prochain.

Proposé par Mme Éliane Perron

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/9

11. Pizza et Subway ;

Madame Lafrance nous mentionne que suivant l'utilisation du formulaire Forms pour la gestion des commandes cela a facilité la gestion. Monsieur Loyer nous partage qu'a d'autres écoles c'est des membres de l'O.P.P. qui s'occupent de la distribution des pizzas. Il y aura une demande de bénévoles qui sera faite pour aider le service de garde avec les diners pizza. Les diners pizza seront aux 2 semaines et les diners Subway à chaque semaine.

Proposé par Mme Anne-Marie LeBlanc

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/10

12. Calendrier, fin d'étapes et communications ;

Madame Trudel nous présente le calendrier des rencontres et échéancier pour l'année 2022-2023.

L'Assemblée générale aura lieu le 7 septembre à 18h30 et la première rencontre du conseil d'établissement sera le 28 septembre à 18h45. Les dates pour les autres rencontres seront discutées lors de la première rencontre du conseil d'établissement l'an prochain.

Proposé par M. Rhéal Loyer

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/11

13. Entrée progressive classes spécialisées ;

Madame Martel nous présente l'horaire de l'entrée progressive pour les classes spécialisées.

Proposé par Mme Élisabeth Crytes

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/12

14. Entrée progressive préscolaire ;

Madame Rolland nous présente l'horaire pour l'entrée progressive des élèves du préscolaire.

Proposé par M. Marc Beaudoin-Fortin

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/13

15. Commandites pour la fête foraine

Madame Martel nous informe qu'il y a 18 commerces qui ont donné des commandites pour la fête foraine. Une lettre de remerciement sera envoyée avec la liste complète des commerces qui ont donné des commandites.

Proposé par Mme Catherine Rolland

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/14

DOSSIER D'ADOPTION

16. Rapport annuel ;

Madame Martel nous présente le rapport annuel des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

Proposé par Mme Véronique Delisle

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/15

17. Règles de vie ;

Madame Trudel nous informe qu'il y a eu un ajout de la mention des heures de surveillance sur la cour pour les élèves marcheurs à la première page. Il y a aussi eu une modification afin d'ajouter que toutes formes de violence et d'intimidation culturelles sont interdites.

Proposé par Mme Véronique McCuaig

Proposition adoptée à l'unanimité

RÉ 21-06-2022/16

DOSSIER D'INFORMATION

18. Clientèle et Organisation scolaire ;

Madame Trudel nous présente le document sur l'organisation scolaire pour l'année 2022-2023.

19. Mention spéciale pour les parents engagés à L'Oiseau Bleu

Madame Trudel nous informe que les certificats ont été remis aux membres de l'O.P.P. pour leur implication et engagement au sein de l'école et madame Martel a reçu son prix Bronze de la FCPQ.

20. Communication :

- Présidente

Madame Martel nous informe que l'an prochain sera sa dernière année pour siéger au conseil d'établissement et remercie les membres qui ont fait partie du conseil d'établissement cette année.

- Direction

Madame Trudel nous informe que son intérim se termine le 6 juillet prochain et qu'elle a bien aimé son expérience et nous remercie pour la générosité de tous. Le projet éducatif sera à évaluer l'an prochain, nous sommes en dessous des objectifs légèrement, mais nous nous rapprochons des cibles à atteindre et devons continuer sur cette voie avec ce qui est gagnant de notre plan d'action. Il y a eu une belle évolution. Madame Trottier reviendra le 6 juillet prochain.

Madame Lafrance nous informe qu'elle quitte pour un autre Centre de services, l'an prochain comme directrice dans une école de 250 élèves.

- Personnel de l'école

Madame Rolland est très fière du cheminement de ses élèves, la fin de l'année passe toujours aussi vite.

Madame Ladouceur nous informe que madame Christiane Dubé et elle iront rejoindre madame LeBlanc en 2^e année l'an prochain.

Madame Delisle nous informe que cela fait 21 ans qu'elle est orthopédagogue et que l'an prochain elle a décidé de relever un nouveau défi et de prendre une classe de 5^e année.

Monsieur Loyer nous informe que c'est sa dernière année pour lui aussi comme technicien de service de garde, il lui reste une dernière année avant sa retraite et désire avoir un poste de préposé pour l'an prochain.

- Représentante au comité de parents

Mme Martel nous mentionne qu'une motion de félicitations a été adoptée par le Comité de parents, afin de souligner le dévouement et l'engagement des intervenants de tous les niveaux scolaires. Félicitations! Elle nous informe aussi que la négociation pour le nouveau contrat avec les compagnies de transport scolaire est très houleuse vu la hausse des prix de l'essence qui pourrait engendrer un déficit considérable. L'agrandissement pour notre école a été refusé puisqu'il y a encore des places libres dans les différentes écoles du Centre de services, mais le Centre de Services fera une demande l'an prochain. Un nom a été soumis pour le protecteur de l'élève pour une période d'un an puisqu'avec l'adoption de la Loi 9, il y a le protecteur national de l'élève qui s'en vient. Il y a eu aussi le dépôt du rapport annuel.

- Représentant de l'O.P.P.

Madame Martel mentionne que la fête foraine a demandé beaucoup d'organisation, mais que cela a été bien accueilli par les élèves. Madame LeBlanc mentionne qu'elle a bien aimé revoir d'anciens élèves comme bénévole à la fête foraine et madame Martel suggère que l'an prochain nous pourrions afficher l'annonce pour la demande de bénévoles sur les sites des différentes polyvalentes.

21. Varia :

- aucun point

Levée de l'assemblée à 21 h 18

Proposé par Mme Catherine Rolland